

EVOLUTIONS DE L'OCCUPATION DES SOLS EN HAUTES GARRIGUES VITICOLES ET PERIURBAINES DE L'HERAULT

Jean-Paul Cheylan

CNRS UMR-ESPACE et CIRAD-TERA

Problématique

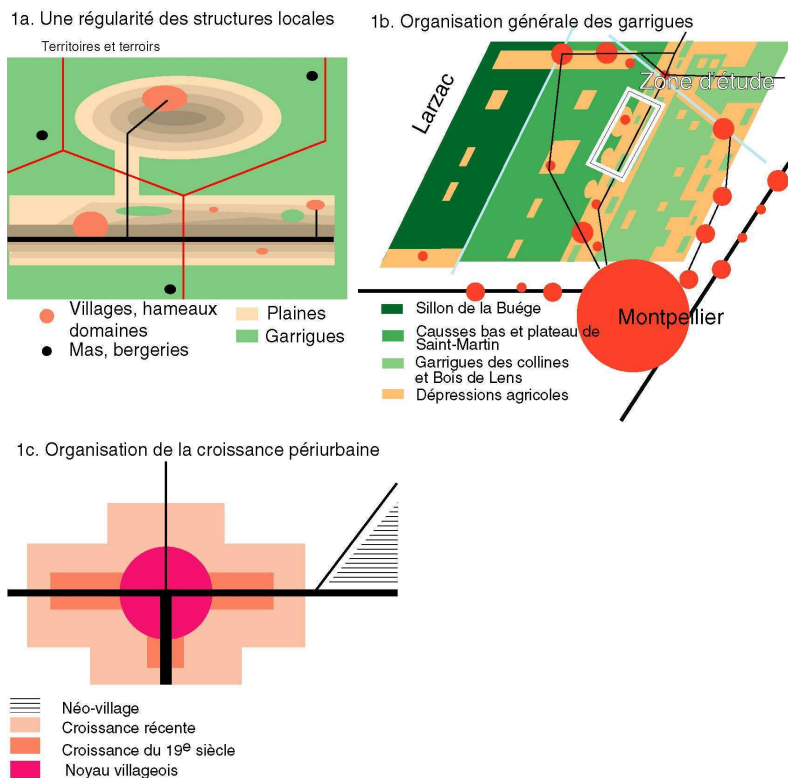
Logiques sociales et processus d'inscription spatiale des transformations paysagères entretiennent des liens rarement explicités. L'organisation de l'espace se forme, se transforme. Alors que les processus abiotiques ou biotiques ont fait l'objet de l'attention de pans entiers de plusieurs disciplines, l'impact des transformations socio-économiques sur l'organisation de l'espace demeure peu analysé. Au-delà du faible développement de ce domaine de connaissance, c'est l'ensemble des pratiques d'analyse, de conduite et d'évaluation des décisions qui en pâtit. La méconnaissance des inerties qui courent et l'ignorance des degrés de liberté qu'elles offrent interdit l'adoption consciente de décisions pertinentes. La recherche repose sur l'hypothèse qu'il est possible, au terme d'une approche de terrain assez approfondie, d'explicitier une part des relations techniques et fonctionnelles, économiques sociales et symboliques qui tissent ces liens. Toutes les logiques sociales n'ont évidemment pas une traduction spatiale et réciproquement, toutes les transformations spatiales ne sont pas imputables à des stratégies sociales, les processus et structures abiotiques et biotiques formant la matrice de ces inscriptions sociales. C'est donc dans la partie commune aux deux univers, social et spatial, que l'approche s'inscrit.

L'approche repose sur une observation fine de l'espace et de ses transformations en terme d'occupation des sols (cadastre, ortho-photographies numériques à plusieurs dates) (Bort, 1999). Elle permet l'identification des grandes structures d'organisation de l'espace ainsi que celle des principaux processus qui l'affectent. L'identification des acteurs sociaux et de leurs logiques repose sur une pratique qui, sans en avoir les prétentions, s'apparente à de l'ethno-géographie. Les deux démarches, spatiale et sociale sont conduites en parallèle et en interaction, les éléments interprétatifs apparaissent donc progressivement de façon croisée. L'identification des acteurs n'exclue, en première approche, aucune forme d'organisation : réseaux sociaux de fait, réseaux et institutions professionnelles et associatives, collectivités aux divers niveaux, acteurs extérieurs à la zone mais dont les impacts semblent prégnants, attitudes informatives ou décisionnelles introduites dans cet espace par des acteurs détenant des informations jusqu'ici rares. Leur maintien dans le système explicatif n'est entériné que si leurs actions semblent pouvoir expliquer certains aspects au moins des transformations spatiales observées.

Organisation de l'espace

Les hautes garrigues peuvent se caractériser par leur organisation régulièrement hétérogène (Martin P. 1997). Une alternance de massifs calcaires et de plaines argilo-marneuses conduit à un territoire local, le plus souvent communal. Centré sur une petite plaine ou un tronçon de sillon enchâssé dans les massifs, comportant toujours

un noyau villageois aggloméré, l'unité communale y demeure assez pertinente aussi bien en terme de finage que de perception identitaire (figure : 1a).



Au cours des 25 dernières années les logiques socio-économiques ont profondément modifié le système de mise en valeur hérité de la monoculture intensive de la vigne (Dugrand R., 1964), mais qui demeure cependant observable. Le XVIII^e siècle, avec le développement du Canal du Midi, puis l'apparition du chemin de fer au XIX^e transforment une situation historique de polyculture méditerranéenne dominante, en monoactivité viticole associée aux successions régulières de crises économiques et sanitaires. Les deux dernières périodes sont ici particulièrement abordées : viticulture à haut rendement jusqu'en 1962, puis périurbanisation et reconversion viticole vers la haute qualité.

Un gradient sud-est nord-ouest ordonne une proportion décroissante de plaines et réciproquement croissante de collines et causses bas, des «garrigues des collines» encore agricoles à la rupture de relief limitant les causses bas et portant les terroirs du principal vignoble d'Appellation Contrôlée de la zone, le Cru Pic-Saint-Loup, pour atteindre enfin les causses bas dont l'activité pastorale et forestière subsiste (Cheylan et al. 1998).

Ces trois espaces coupent en diagonale les couronnes successives de périurbanisation de l'agglomération montpellieraine (figure : 1.b).

Quelques processus prégnants

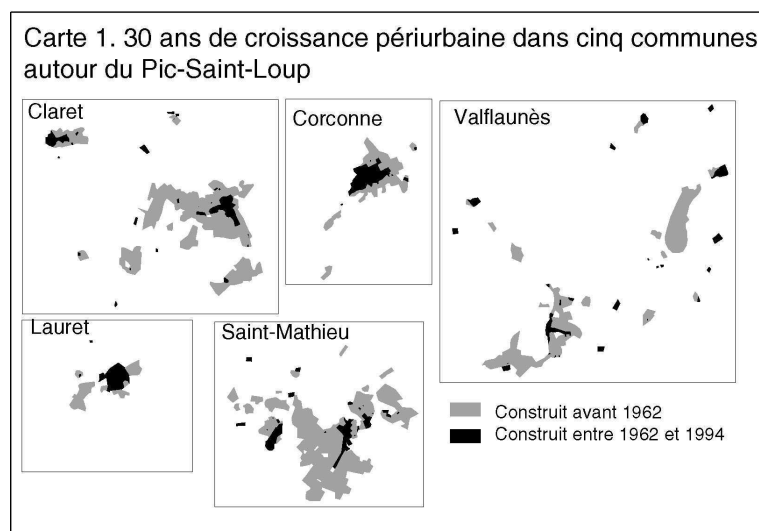
Les quelques processus majeurs de reconfiguration spatiale des occupations des sols sont assez simples et consensuellement perçus, ils sont ici identifiés et spécifiés

dans une perspective heuristique. Trois grandes classes d'occupation sont en cours de mutation : l'occupation urbaine ou bâtie, les cultures principalement viticoles (Chojnacki N. 1997), les espaces du matorral.

Chacun de ces processus sera brièvement abordé du point de vue de sa structure spatiale actuelle, de son histoire fonctionnelle, sociale et économique et des rôles des acteurs qui l'impulsent.

Croissance urbaine

Elle est active dans un rayon d'environ trente kilomètres autour de Montpellier, son intensité est décroissante mais les axes routiers améliorés constituent des couloirs qui facilitent sa propagation, lui conférant une composante radiale. Localement deux classes de processus sont observables (carte 1 et figure : 1c).



Contagion

Le processus de croissance par contagion contigu autour des noyaux villageois, domine largement le marché et les stratégies foncières, comme la négociation pour la délimitation des espaces constructibles. Il se localise de façon privilégiée sur les parcelles contiguës des axes routiers, au contact des périphéries villageoises ce qui autorise une minimisation des réseaux : desserte, eau, électricité, assainissement lorsqu'il est présent. Ce mode de croissance périurbaine prolonge une pratique qui datant du milieu du XIXe siècle et qui aligne «maisons de vignerons » au long des entrées de villages.

« néo-villages »

Le processus d'apparition de «néo-villages » ou hameaux, zones de lotissements disjointes des anciens noyaux urbanisés, n'affecte que quelques communes. Ailleurs les nouveaux noyaux sont contigus ou proches d'anciens hameaux. La poursuite de ce type de processus semble peu probable, au-delà d'une croissance par contagion des «néo-villages » implantés, en raison des coûts de réseaux et flux qu'il induit. Cette forme semi-structurée du mitage concerne principalement, en hautes garrigues, de très petites opérations de lotissement ne dépassant jamais une à deux dizaines de lots. La taille de ces opérations tend à augmenter, comme elle est devenue très importante dans la première couronne de Montpellier.

Friches péri-villageoises d'anticipation

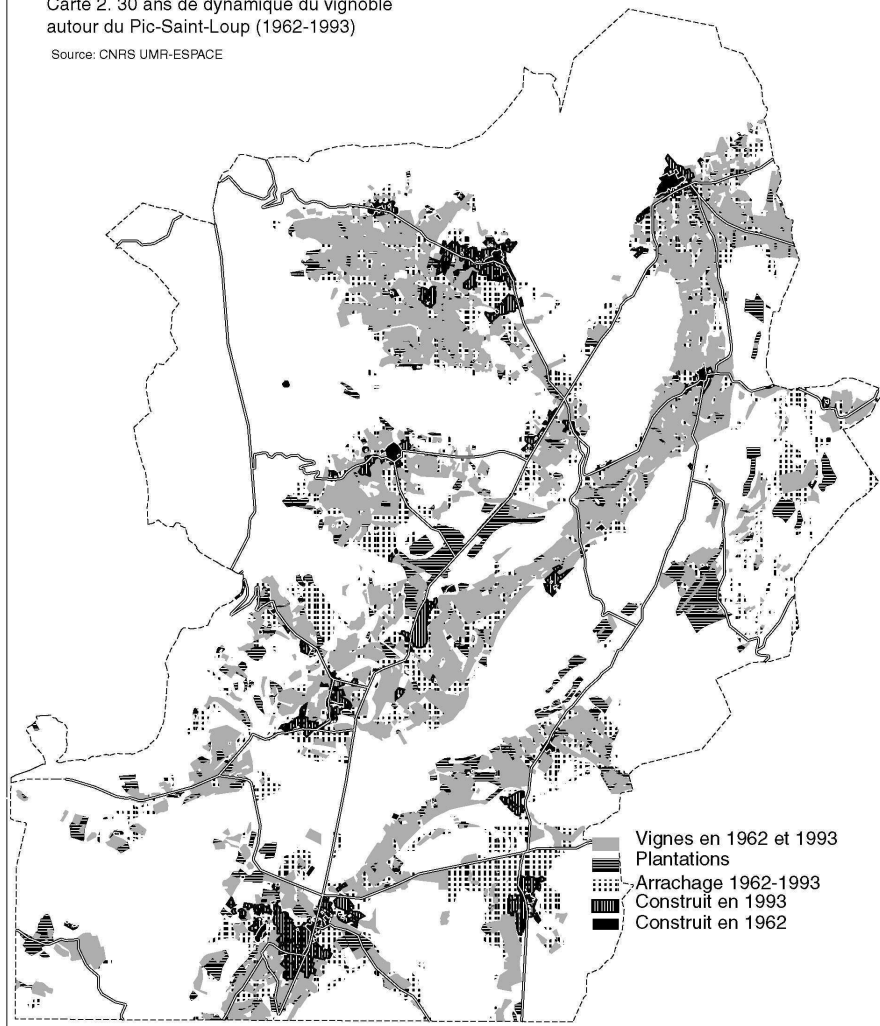
De nombreux abandon des cultures annuelles, et une bonne part des arrachages définitifs primés de la vigne se réalisent dans la première auréole des villages (carte : 2), par anticipation de classements constructibles probables ou espérés, à 5 ou 10 ans, de ces espaces lors des révisions de POS. Cette politique d'arrachage, obtenues collectivement lors des grands mouvements sociaux viticoles, assure un revenu complémentaire allant jusqu'à tripler parfois la valeur foncière d'un bien, en attendant la constructibilité qui la multiplie par 20 voire 50.

Les familles historiques de chaque finage impulsent ce processus et en sont les principaux bénéficiaires immédiats. Propriétaires des terrains proches du village, ils ont généralement abandonné ou laissé au rang d'activité secondaire la viticulture productiviste qu'ils pratiquaient. Habituellement représentés ou associés au pouvoir municipal, ces archéo-viticulteurs amorcent le processus de périurbanisation. Au-delà des revenus complémentaires de retraite que forment ces opérations, il est fréquemment dit que l'un des rares freins à leur multiplication est simplement l'augmentation des impôts sur le capital et la plus value.

Ce marché comporte évidemment des acheteurs. En grande périphérie urbaine ils sont conformes aux modèles classiques de périurbanisation (maintien ou développement de «l'idéologie pavillonnaire», composition de la rente foncière et de la polarisation : familles de jeunes salariés des couches moyennes avec enfants). Ils ont souvent entretenu, préalablement à leur installation, des relations familiales ou conviviales avec des membres de la société locale.

Carte 2. 30 ans de dynamique du vignoble
autour du Pic-Saint-Loup (1962-1993)

Source: CNRS UMR-ESPACE



Viticulture

Son occupation des sols, et son évolution récente sont caractéristiques des changements profonds de stratégies d'exploitation. Au cours des 20 à 30 dernières années le cépage Aramon et quelques autres, symboliques de l'entre deux guerres et de la production languedocienne de "piquette", ont été abondamment arrachés. Ils ont souvent laissé place à une autre viticulture, extrêmement différente et visant des produits de qualité, et localement de très haute qualité : les vignes observables dissimulent donc des logiques sociales très différentes et souvent antagonistes. Nous aborderons la spatialisation de ces processus économiques complexe à partir d'un classement des stratégies observées, assez grossier sur le plan viticole, mais qui semble suffisant sur le plan de l'identification des processus spatiaux et des acteurs

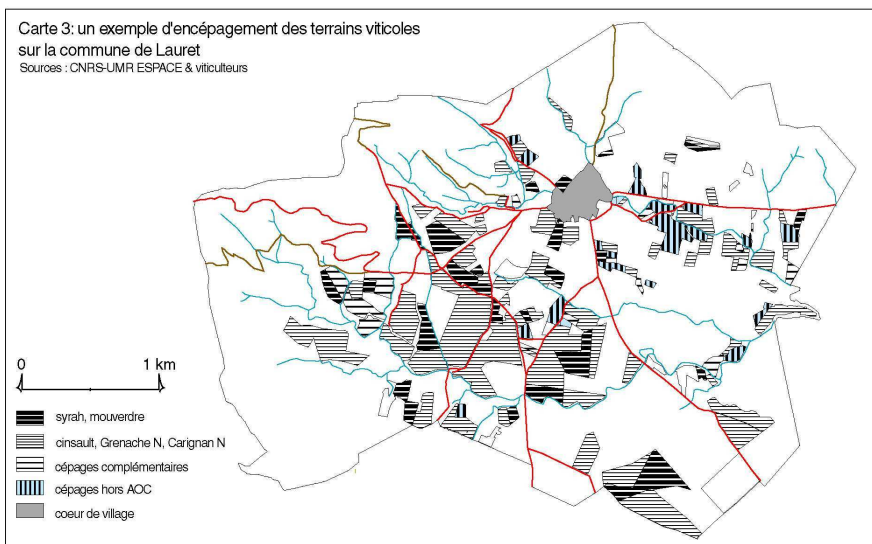
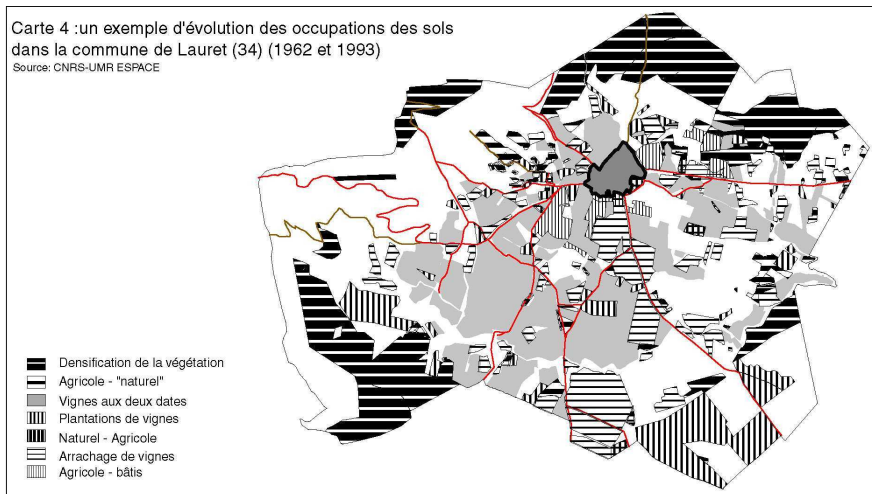
les impulsant. Nous distinguerons une gamme de stratégies, surtout à partir des niveaux de qualité visés¹ et des modes de valorisation des productions.

Cru Pic-Saint-Loup (cru spécifique de l'AOC Languedoc)

Ce Cru fait encore partie des AOC Languedoc, il est porté par un Syndicat du Cru très actif, attentif à l'homogénéité de la qualité, et largement appuyé par la Charte-syndicat intercommunal du secteur (Rodriguez C., 1997). La commercialisation est assurée pour une bonne part en vente directe en caveau, associée à la fourniture de restaurants et de négociants spécialisés, une part importante de la production, parfois 70 à 80 % est exportée sur les marchés de renommée (Londres, Bruxelles, Californie...). Les prix consommateur (1999) s'étagent de 25 à 80 f la bouteille, souvent en partie pour des vins de garde. Les caves privées assurent ici environ la moitié de la production. Ces exploitations sont assez récentes, et souvent conduites par des amateurs éclairés, inventifs et très informés, parfois fortunés, dont les activités antérieures n'étaient pas viticoles. Les caves coopératives du secteur se sont toutes engagées dans une rénovation qualitative de leur production dont les effets sont parfois sensibles.

Ces vignes sont pour la plupart récentes, les cépages de l'AOC sont seuls visés (Syrah principalement, Grenache, Mourvèdre, et Cinsault en complément...) (carte : 3) , ce processus se poursuit, pour autant que les exploitants trouvent des droits de plantation. La logique globale, (sans entrer dans une analyse fine des logiques propres à chaque cépage) vise des positions assez élevées dans le paysage (piémonts), bien drainées (en forte pente, même si cela constitue un handicap à la conduite), en sols comportant une bonne teneur en cailloutis (parfois en sols régénérés par concassage sur des défriches en garrigue) et un peu d'argile. Contrairement à une idée couramment admise dans les milieux du conseil viticole, les sols purement marneux, ou marneux comportant des bancs de calcaires intercalaires, ne s'avèrent pas du tout défavorables à ces conduites, ils constituent même 80% des superficies conduites en Cru, par des exploitants très bien cotés et depuis plus de 10 ans dans certaines communes. Un niveau non négligeable de stress hydrique est donc visé afin de favoriser le développement des aromates. L'objectif est de produire d'assez faibles quantités (20 à 30 hl/ha) de vin très fortement aromatisé, récolté à bonne maturité (198 g de sucre/l de moût) et entrant dans des assemblages pré définis par la stratégie d'exploitation et surtout de commercialisation, avec un souci de bonne stabilité inter-annuelle des produits. Pour certains, la spécificité de ces produits a été conçue afin d'assurer une entrée au guide international «de référence», le Parker. Ces résultats sont obtenus par une taille sévère (un œil ou deux) mais un mûrissement optimum par relèvement des sarments (souvent 5 fils), une assez faible densité de ceps (env. 4000/ha).

¹ A défaut de définitions consensuelles de la qualité, nous avons retenu les prix de vente des produits en rayon, ayant une bonne tenue pluriannuelle comme critère.



Sur le plan de l'occupation des sols, ces replantations sont souvent rejetées en périphérie des terroirs communaux, à la fois pour leur position en piémont des cuvettes (modèle de la cuvette argilo-marneuse villageoise cernée de garrigues Karstiques), et sociologiquement, du fait de leur mises en œuvre par des néoviticulteurs pour les 2/3 des acteurs (ni héritiers d'exploitations viticoles, ni alliés proches de familles viticoles) qui accèdent difficilement aux fonciers de la première couronne possédés par les anciennes familles villageoises de viticulteurs (carte : 2).

AOC Languedoc générique

C'est la stratégie actuellement dominante, mais qui semble en croissance moindre que l'AOC-Cru. Elle est caractérisée, à quelques exceptions notables près, par la contribution à une Cave Coopérative qui ne réalise pas un travail de valorisation de la vendange du même niveau que les privés dotés de caveaux. Les cuvées, qui demeurent de grand volume, sont souvent hétérogènes en terme de mûrissement. Un tiers environ des coopérateurs sont des viticulteurs à plein temps. On peut faire l'hypothèse que ce sont les plus actifs en terme de revalorisation de leur production, et donc de re configuration spatiale de leur outil de production. Les pluriactifs, viticulteurs à temps partiel, souvent retraités agricoles ou leurs enfants ayant d'autres professions, forment le nombre de coopérateurs, mais n'utilisent qu'une partie décroissante du vignoble, généralement laissé dans l'état antérieur. Pour l'instant, ils ne jouent donc pas en terme de réencépagement, en revanche ils constituent probablement la source principale d'arrachage, particulièrement en périurbain.

Les viticulteurs à plein temps de cette catégorie exploitent souvent des domaines formés historiquement par leurs parents. La stratégie dominante semble viser une production qui maximise les rendements autorisés (voire un peu plus avec quelques astuces). Le produit escompté par la coopérative est généralement un vin vendu 13 à 16 f en rayon, souvent de grande surface. Une stratégie complémentaire de cuvée industrielle de qualité se maintient ou se développe, ces cuvées sont vendues en vrac, souvent pour d'autres appellations (valorisation jusqu'à 600, voire 1000f/Hl pour une cuvée Syrah par ex).

Situés plus bas dans le paysage que les AOC en Cru, ces produits supposent un peu plus de réserve utile en eau. Ils sont réalisés par des viticulteurs culturellement plus intégrés, qui appartiennent souvent aux "tribus" et aux "lignages" du terroir. Ils ont un accès "naturel" au marché foncier et des droits de plantation. Les terres proches du village, propriétés des familles historiques ou issues de l'époque viticole précédente leurs sont donc plus aisément accessibles.

Vin de Pays (VdP), vins de cépages (VdC)

La stratégie "ne rien faire" continuer comme avant" en exploitant l'Aramon et l'Alicante a quasiment disparue. Le VdP est souvent produit par les mêmes acteurs que l'AOC. Les stratégies sont ici mixtes, voire entremêlées et probablement difficilement discernables.

Sous l'impulsion des succès commerciaux de quelques grands opérateurs régionaux, des stratégies de valorisation de vins de cépages, dont la production n'est limitée qu'à 90 hl/ha apparaissent, et pourraient se développer dans les espaces hors périmètre AOC. Ce mouvement pourrait être renforcé par un éventuel classement en AOC spécifique de l'actuel Cru Pic-Saint-Loup qui ne forme pour l'instant qu'une sous-délimitation de l'AOC générique Languedoc. Ce classement AOC Pic-Saint-Loup, fortement impulsé par les exploitants commercialisant en caveaux privés, et qui sont le plus fortement attachés à une politique de haute qualité, pourrait redéfinir les aires respectives et donc laisser plus d'espace à des stratégies de type VdP, VdC et cuvées industrielles de qualité. La valorisation de ces produits, en particulier par le secteur coopératif, hors des actions de quelques grands opérateurs régionaux, demeure à concevoir.

Friches agro-techniques (carte : 4)

Elles se localisent de façon privilégiée aux confins des espaces agricoles des communes, dans les parcelles les plus mal desservies et/ou de forme techniquement

peu exploitables en partie haute des terroirs. A l'opposé elles apparaissent également sur les sols les moins favorables au creux des plaines parfois hydromorphes. Elles se substituent aux cultures annuelles dont elles représentent l'alternative. Dans ce dernier cas, elles se confondent souvent avec les friches spéculatives d'anticipation de la constructibilité des sols autour des villages.

Dynamiques viticoles et acteurs

La viticulture " traditionnelle " qui depuis un siècle formait l'activité principale s'est largement reconvertie. Les surfaces viticoles ont diminué, en partie sous l'effet des primes à l'arrachage définitif. Dans le même temps le type de viticulture pratiqué s'est fondamentalement transformé, passant des très hautes productions de faible qualité, à des stratégies d'AOC et Cru à forte valorisation et valeur ajoutée. Une part importante de cette mutation, que la stabilité apparente de l'activité viticole tend à masquer, s'est accompagnée d'un changement d'acteurs. De plus en plus fréquemment les viticulteurs dynamiques sont des néo-ruraux passionnés et parfois dotés de capitaux importants, qui ne fonctionnent plus dans les schémas sociologiques de la viticulture antérieure. Leur origine extérieure à la zone induit des difficultés d'accès aux fonciers familiaux, leur stratégie de développement des caveaux privés s'oppose aux difficultés de restructuration et de positionnement stratégique des Caves Coopératives, la mise en place de nouvelles structures de coordination modifie les places et rôles des acteurs locaux.

Les produits et modes de commercialisation visés sont internationaux, les pratiques viticoles s'adaptent à ces produits et induisent un nouveau " paysage viticole ", les structures spatiales et les fonctionnements des exploitations s'ajustent également. A la segmentation de la filière par les coopératives succède une intégration complète. De nombreux abandons de cultures en plaine et/ou autour des villages s'accompagnent de remises en cultures et de défrichements sur les parties hautes des cuvettes et piémonts, et même de défriches en garrigues.

Ces différences d'acteurs et de stratégies induisent également l'arrivée de nouveaux candidats viticulteurs tactiquement plus proches des attitudes observées dans les vignobles de grande renommée. Les difficultés d'accès au foncier, et son renchérissement pourraient conduire à de plus grandes difficultés de financement pour les nouvelles exploitations (en 1999 une exploitation en Cru, en ordre de marche s'évalue entre 6 à 8 millions de francs, les dernières ventes de vignes, en Cru se sont réalisées autour de 250 000 f/ha, à comparer aux 25 000 f qui permettaient, il y a encore 10 à 15 ans d'acquérir la même superficie). Sur le plan paysager ces dynamiques pourraient conduire à terme à des vignobles « paysagés » contribuant à l'image des produits (Ducau M., 1999), tels que les connaissent certains crus de grande renommée situés en basse montagne sur de fortes pentes : Tain l'Ermitage, Banyuls, localement Tavel.

Autres utilisations agricoles

Les autres utilisations sont assez rares et/ou très spécifiques. Les cultures annuelles apparaissent souvent comme un intermédiaire entre cultures pérennes et friches ou urbanisation. Produisant peu de revenus mais autorisant souvent l'accès à quelques primes, elles se réalisent sur les grandes parcelles culturales de plaine, sur les sols les plus profonds. Localement quelques vergers importants de truffiers s'établissent sur des sols également convoités par les viticulteurs visant la plus haute qualité.

Espaces du matorral

Les seules exploitations qui subsistent pratiquent les quelques coupes de bois de chauffe (coupes à blanc, tous les 30 à 50 ans). Le processus spontané actuel conduit à une rapide fermeture et un embroussaillage très intense. L'apparition des ligneux bas ou de repousses (chênes verts, cades, oliviers, filaires, nerprun) sur une lande ou une friche se fait en trois ou quatre ans, celle du pin d'Alep en 10 à 15, y compris aujourd'hui sur les causses intermédiaires. On assiste donc à une très forte densification de la végétation de garrigue, accompagnée de quelques mutations par installation de vigne sur les friches et landes (Lepart J. et al., 1994, parfois dans les espaces ouverts interstitiels de la garrigue ancienne (carte : 4).

Les utilisations des espaces de garrigues, au sens strict, ont été largement restructurées : l'exploitation forestière (bois de chauffage) demeure parfois active, elle est souvent liée à des activités pastorales réorganisées. L'enclôsure et l'accueil en vastes parcours non gardés de troupeaux bovins, induit de fortes limitations aux autres utilisations de ces espaces, traditionnellement ouverts, et des conflits potentiels (loisirs, à l'exception de la chasse).

Le maintien d'espaces ouverts, caractéristiques de la garrigue, ne semble pouvoir passer que par leur choix préalable au sein d'un espace en cours de fermeture généralisée, et la mise en œuvre d'une politique volontariste de maintien et de gestion de la pâture.

La proximité des grandes agglomérations, et la présence au sein des garrigues d'un nombre important de sites néolithiques (grottes, villages) de fréquentations de loisirs (randonnée, escalade, sports aériens) et de tourisme divers pose le problème de la compatibilité entre ces activités avec une politique de maintien de l'environnement et de canalisation de leurs effets pervers (sur-fréquentation, dérangement d'espèces animales rares) plus que de dynamique des paysages.

Mutations sociales et spatiales en hautes garrigues

L'activité agro-sylvo-pastorale à l'origine d'une grande partie des spécificités de cet espace subit aujourd'hui une mutation très profonde, au risque de paraître caricatural, nous la résumerions dans le tableau suivant :

	Acteurs et forces			
Processus	Locaux anciens	Locaux nouveaux	Distants	Interactions
P1 Végétation de la garrigue	Verriers, éleveurs ovins, sylviculteurs	Chasseurs-Éleveurs, Loisirs	Globalisation : Marchés viande, énergie	Multiusages, P3 loisirs P2b foncier
P2a Ancienne viticulture	Monoculture, Coopératives, segmentation filière	Bascule marché foncier ; P3	Marché des vins, quantité/qualité PAC, arrachage	P3 : terres disponibles
P2b Nouvelle viticulture	Quelques rares anciens viticulteurs reconvertis	ViNiculteurs 'amateurs', urbains cultivés, caveaux. Intégration filière	Parker, marché international du vin : Londres, USA,...	P2a et P1 : tentatives accès au foncier ; conflit avec P3
P3 Péri urbanisation	Propriétaires fonciers (ex viticulteurs)	Candidats néo-ruraux	Polarisation urbaine, rente foncière	P2b : concurrence foncière P2a : terres disponibles

L'ancienne société locale a largement abandonné les activités viticoles comme celles de mise en valeur de la garrigue, elle conserve cependant le contrôle foncier de la majeure partie de l'espace. Les espaces anciennement viticoles sont principalement affectés à la croissance périurbaine en périphérie villageoise, les autres espaces sont conservés en portefeuille ou n'apparaissent sur le «marché» foncier qu'en regard d'interlocuteurs culturellement agréés (héritiers, alliés familiaux ou culturels). Ce groupe social est donc largement à l'origine de la périurbanisation dont il est, pour l'instant le promoteur politico-institutionnel (contrôle des Conseils Municipaux) et le premier bénéficiaire. Cette activité à contre-emploi s'accompagne d'une certaine crispation et invention identitaire (chasse, bouvine, vote CPNT voire FN). Elle constitue donc le moteur indispensable des processus d'urbanisation et de fermeture de la végétation et de mise en friche.

Les nouveaux viticulteurs, libéraux et entrepreneurs sur le plan économique, souvent dotés d'un fort capital d'investissement comme informationnel n'entrent en contradiction avec la société locale qu'à propos de quelques espaces proches des villages et convoités pour la viticulture de qualité puisque les exigences fonctionnelles sont très proches. Leur stratégie assez élitiste commence à les pousser vers des exigences paysagères en vue du maintien et de l'amélioration de «l'écran» de leur produit de qualité.

Cette exigence devrait à terme rencontrer celle d'un espace «rural» de qualité véhiculée par les périurbains qui tendent souvent à «clore la porte derrière eux» après leur installation. En revanche leurs besoins en équipements et services demeurent rarement entendus : la fin de l'état providence ne rencontre pour l'instant que peu d'écho au sein du pouvoir local encore largement contrôlé par les «anciens» et leurs héritiers.

Si une bonne part des déterminants des processus en cours est donc à trouver dans un contexte spatial et social bien plus large, ou global, ce sont bien les prises en charge locales de ces déterminants qui permettent leur identification comme celle des

interactions qu'ils entretiennent. A l'heure de la globalisation il semble donc encore plus indispensable d'observer des niveaux d'organisation très fins et ajustés aux problématiques et processus émergents.

Références

- Cheyland J.P., Hétiér J.P., Lefort J., Salasse J.P., 1998 « Pour un Parc Naturel Régional des Garrigues de Languedoc » Document de travail, UMR-ESPACE/ IARE/ CIRAD/ Ecologistes de l'Euzière, 55p.
- Dugrand R., 1964 : « La Garrigue Montpelliéraine. Essai d'explication d'un paysage ». 292 p. Presses universitaires de France.
- Lepart, J. ; Dervieux, A. ; Debusche, M., 1994, « Evolution des paysages méditerranéens : un siècle de dynamique naturelle de la forêt dans le bassin versant de l'Hérault ». in Forêt Méditerranéenne, XV, n°3, pp.259-260.
- Martin C., 1996 : « La Garrigue et ses hommes. Une société traditionnelle ». 271 p. Espace - Sud Edition.
- Chojnacki N., 1997, « Viticulture de qualité et péri-urbanisation, un SIG pour l'analyse de dynamiques antagonistes en périphérie montpelliéraine » Rapport DESS SIG, Univ. de Caen. 78 p.
- Rodriguez C., 1997 « Diagnostic territorial de la zone concernant la Charte du Pic-Saint-Loup », Mémoire de Maîtrise, Univ. Montpellier III, 73 p.
- Bort V., 1999 « Lauret: un exemple de développement communal (définition d'une nomenclature multitudes d'occupation des sols) ». Mémoire DEA, Univ. Avignon, 52 p.
- Martin P., Les Ecologistes de l'Euzière, 1997 : « La Nature méditerranéenne en France. Les milieux, la flore, la faune ». 272 p. Delachaux - Niestlé.
- Ducau M., 1999, « Politiques publiques et dynamique du vignoble », Mémoire DEA, Univ. Avignon, 45p.

Remerciements

Cette analyse résulte de la convergence de nombreux travaux préparatoires, en particulier ceux de Cenia Borrero, Nathalie Chojnacki, Vincent Bort, Antoine Clermont, Mirelle Ducau, David Levrel. Les éléments de compréhension des dynamiques observées doivent beaucoup aux nombreux échanges convivialement poursuivis avec les viticulteurs du Pic-Saint-Loup, en particulier André Lennhardt, ainsi qu'avec leurs conseillers de la Chambre d'Agriculture, et tout spécialement Jean-René Cambournac. Le programme de Recherche « Paysages et Politiques Publiques » du Ministère de l'Environnement, ainsi que le Programme PEVS-MOTIVE du CNRS ont contribué à ces travaux.